



La Téléphonie, Internet et Applications Dépendantes

Les frais de téléphonie et internet, bien qu'en légère baisse de 4,33 %, restent élevés, avec un coût moyen de **60,73 € par mois**. Ces services sont **indispensables pour le suivi des cours et la réalisation des travaux universitaires**, mais leur accessibilité n'est pas garantie pour touTEs les étudiantEs.



Les Loisirs

Le budget consacré aux loisirs est en **hausse de 8,54 %, atteignant 49,94 € par mois**. Cependant, **79 % des étudiantEs considèrent ne pas pratiquer d'activité culturelle**, un constat alarmant qui souligne les disparités dans l'accès à la culture, malgré son **importance pour l'émancipation et le bien-être des jeunes**. L'AFNEG rappelle l'importance des loisirs pour le bien-être moral et physique des étudiantEs, ainsi que pour leur développement intellectuel. Toutefois, **nombre d'étudiantEs sont contraintEs de réduire ce budget pour répondre à des besoins plus essentiels, tels que l'alimentation et l'hygiène**. A noter que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) identifie l'inactivité physique comme responsable de 3,2 à 5 millions de décès prématurés par an dans le monde. Aujourd'hui, **86 % des étudiantEs qui ne pratiquent pas d'activité sportive aimeraient en pratiquer une**. Pourtant, entre le coût et l'accessibilité de l'offre, la pratique sportive se révèle parfois inaccessible pour les étudiantEs. En effet, bien que certaines universités proposent des activités sportives gratuites elles ne sont généralement pas compatibles avec les emplois du temps universitaires et/ou les horaires de travail.



Les Transports

Les frais liés aux transports s'élèvent à **149,98 € par mois**. Ce montant inclut à la fois les trajets en voiture individuelle et les abonnements aux transports en commun. Malgré une stabilité, **le coût des transports reste une charge importante pour les étudiantEs, en particulier celles et ceux qui doivent parcourir de longues distances**.



Le Cas des ÉtudiantEs Menstruées

L'AFNEG notifie, qu'en plus des charges évoquées ci-dessus, d'autres coûts s'ajoutent, tels que des **protections périodiques pour les étudiantEs menstruées**. En 2024, ce coût s'élève à **9,58 €** par mois, incluant les protections périodiques et les antidouleurs. Ces frais, bien qu'essentiels, ajoutent **une pression supplémentaire sur le budget des étudiantEs**, particulièrement en période d'inflation. **La précarité menstruelle reste un enjeu majeur, et l'AFNEG continue de militer pour un accès gratuit et universel aux protections périodiques sur tous les campus. Cet accès doit être permis.**